

M. Barteld HUIZINGA  
Lieu-dit: Le Fay  
72600 Villaines la Carelle

**Villaines la Carelle, le 01-12-2019**

(par mail à [pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr))

**Sujet :** Observations sur le complément de l'étude d'impact sur les chauves-souris, projet éolien de Saint-Longis (promoteur INNOVENT).

Monsieur le Préfet,

Suit aux études sur la présence de chauves-souris sur le site éolien de Saint-Longis (promoteur INNOVENT) réalisées par les bureaux :

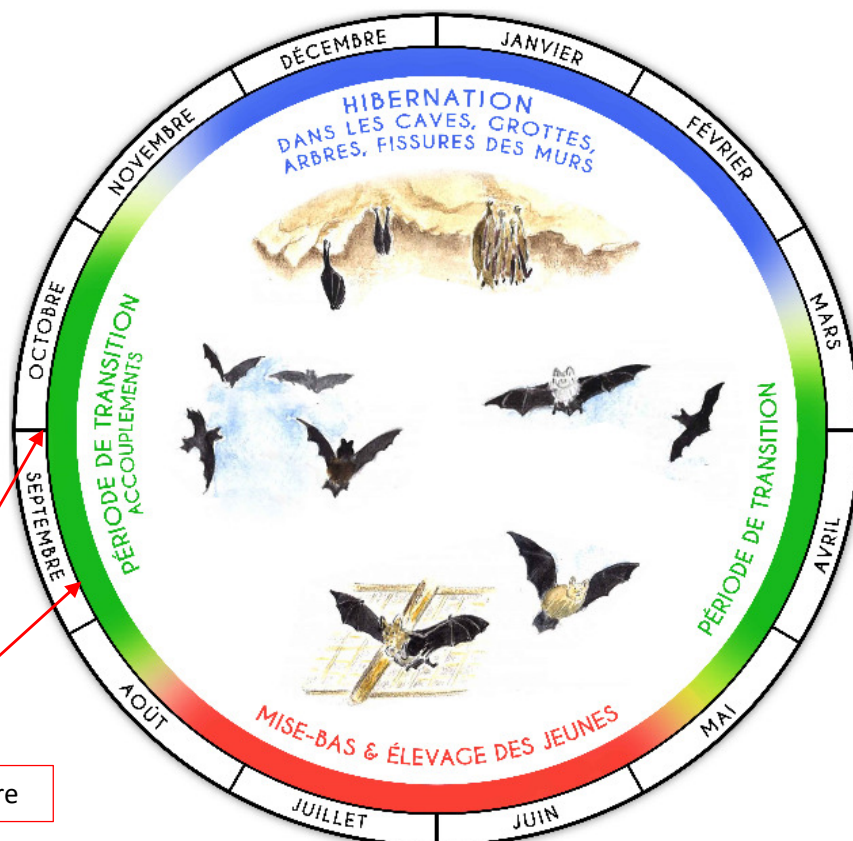
- SPIROUX (3 sorties le 21, 26 et 30 septembre **2018**)
- PLANETE VERTE (2 sorties complémentaires le 5 et 17 septembre **2019**)

je ne comprends pas le but de ces deux études séparées (2018 et 2019) et limitées qu'au mois de septembre seulement, et ne pas sur un cycle biologique beaucoup plus représentatif pour la présence des chauves-souris entre le mois du mars et fin novembre.

Je vous rappelle que l'étude d'impact de 2006 ne mentionne que les espèces recensées dans les caves d'hibernation à Villaines la Carelle, considérée insuffisante par le Tribunal Administratif. Ces deux études de SPIROUX et PLANETE VERTE ne changeront pas cela.

Pour visualiser le cycle biologique des chauves-souris, je vous présente ci-dessous un exemple visuel de ce que l'on entend par là, ensemble avec la seule période de septembre étudié et marqué avec 2 flèches rouges :

### CYCLE BIOLOGIQUE



5 au 30 septembre

(Source: <https://www.lpotouraine.fr/chauves-souris/cycle-biologique/>)

Selon la même source :

**La période estivale** correspond à la phase d'activité des chauves-souris.

*Tandis que mâles et femelles partent en chasse chaque nuit, les mères s'emploient également à l'élevage des jeunes. Elles se regroupent en colonies pour donner naissance à leur unique petit de l'année qu'elles élèveront en nurserie. Les nouveau-nés restent accrochés sur le ventre de leur mère une dizaine de jours puis restent dans le gîte pendant que leur mère part chasser. Ils se rassemblent en grappe pour maintenir une température élevée et sont allaités par leur mère qui revient au gîte toutes les 2 à 3 heures. Ils atteignent leur taille adulte et apprennent à voler en quelques semaines seulement.*

**À partir de fin août**, les chauves-souris adultes vont commencer à quitter leur gîte d'été. Cette période de déplacements entre les gîtes estivaux et hivernaux est propice aux rencontres entre mâles et femelle. Certaines espèces vont se regrouper dans des sites dits de swarming, qui correspondent à des grands rassemblements de chauves-souris permettant un brassage génétique important lors des accouplements.

*Pour certaines espèces comme la pipistrelle de Nathusius, c'est également la période de migration.*

En plus, c'est non seulement un changement dans le cycle de vie de l'animal lui-même, mais aussi dans son environnement.

En raison des activités de récolte effectuées pendant cette période de transition, son territoire devient également moins attrayant et donc moins fréquenté. C'est tout logique et ce n'est pas difficile à comprendre.

Leurs terrains de chasse sont progressivement abandonnés pour se préparer à hiverner dans un autre lieu.

Les études de SPIROUX entre 21 et 30 septembre **2018** sur la base d'un certain nombre d'animaux détectés, et celle de PLANETE VERTE entre 5 et 17 septembre **2019** également (après une période de extrêmement longue durée de sécheresse) et dont je ne comprends pas la valeur ajoutée, sont insuffisantes. Ni l'un ni l'autre couvre une cycle biologique.

Il me semble que INNOVENT souhaite masquer ce manque avec ses « mesures compensatoires » qui ne représentent en fait rien, notamment et sans rendre en détail :

- Les cavités connues dans la Vallée du Rutin ne sont pas librement accessibles par l'humain et n'ont pas craindre d'être dérangées par lui. Les chauves-souris ne sont pas menacées dans leurs gîtes à loin mais dans le voisinage immédiat du parc éolien.
- Pendant la nuit le vent souffle au niveau de la nacelle (la vitesse du vent est mesuré là) beaucoup plus fort que, par exemple, au mi-hauteur. Les chauves-souris risquent encore d'être tué par l'extrémité des pâles, soit à cause d'un barotraumatisme.

Les études dit « complémentaires » sont donc insuffisantes et vous n'avez rien d'autre à faire que de refuser le permis de construire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Barteld HUIZINGA